

Ministère de l'Environnement,
des Eaux et Forêts

Région Administrative de KANKAN

Préfecture de MANDIANA

Sous-préfecture de BALANDOUGOUBA

République de Guinée

Travail – Justice-Solidarité

PLAN DE GESTION DE LA FORET DE
BALANDOUGOUBA
DANS LA CR DE BALANDOUGOUBA
PREFECTURE DE MANDIANA

Financement : U I C N /PAGE

Kankan le 15 Avril 2016

Mise en œuvre : Direction Régionale de
l'Environnement, des Eaux et Forêts de

Sommaire

<u>Liste des cartes</u>	1
Abréviations.....	2
Résumé	6
Introduction.....	7
I. PRESENTATION GENERALE DE LA FORET DE BALANDOUGOUBA	8
1.1. Historique	Erreur ! Signet non défini.
1.2. Situation géographique.....	Erreur ! Signet non défini.
1.3. Description des ressources naturelles.....	10
1.3.1. Relief.....	10
1.3.2. Climat.....	10
1.3.3. Sol.....	10
1.3.4. Végétation.....	10
1.3.5. Faune.....	12
1.4. Description de l'environnement humain	13
1.4.1. Population riveraine	13
1.4.2. Activités socioéconomiques de la CR de Balandougouba	13
1.4.1.1. Agriculture	13
1.4.1.2. Elevage	14
1.4.1.3. Pêche	14
1.4.1.4. La chasse :	
1.4.1.5. Le Commerce :	15
1.4.1.6. L'orpillage artisanal	15
1.4.1.7. Artisanat	15
1.4.1.8. Cueillette et récolte de miel	15
II. ANALYSE DU CONTEXTE DE GESTION DE LA FORET BALANDOUGOUBA	
2.1. Les principales pressions.....	16
2.1.1. Coupe de bois verts.....	16
2.1.2. Feux de brousse	16
2.1.3. Récolte des plantes médicinales	16
2.1.4. La chasse incontrôlée	17

2.2. Les contraintes de gestion du site.....	17
2.2.1. Analphabétisme	17
2.2.1. Disparités de genre.....	17
2.3. Les atouts pour la gestion durable du site	17
2.3.1. Facteurs Institutionnels.....	17
2.3.2. Facteurs environnementaux	18
2.3.3. Facteurs économiques.....	18
2.3.4. Facteurs socioculturels	18
2.4. Enjeux de conservation du site de Balandougouba	19

III. OBJECTIFS DE GESTION DU SITE DE BALANDOUGOUBA 20

3.1. Objectifs globaux de développement de la CR de Balandougouba.....	20
3.2. Objectifs du plan de gestion de la forêt de Balandougouba	20

IV. PLAN DE ZONAGE DE LA FORET GALERIE BALANDOUGOUBA 21

4.1. Zone 1_Savane arborée	21
4.2. Zone 2 : Savane boisée.....	21
4.3. Zone 3_Galerie forestière	22

V. ACTIONS D'AMENAGEMENT ET GESTION DU SITE 24

5.1. Types d'interventions	24
5.1.1. Zone 1 / zone d'amélioration.....	Erreur ! Signet non défini.
5.1.3. Zone 2 - Galerie forestière ou zone de protection.....	Erreur ! Signet non défini.
5.2. Résultats attendus de la mise en œuvre du plan de gestion	25
5.3. Activités définies pour l'atteinte des résultats.....	25
5.3.1. Activités du résultat 1 :.....	25
5.3.2. Activités du résultat 2.....	25
5.3.3. Activités du résultat 3 :.....	26
5.3.4. Activités du Résultat 4 :	26
5.3.5. Activités du résultat 5 :.....	26
5.3.6. Activités du résultat 6 :.....	27
5.4. Cadre logique des interventions	28
5.5. Calendrier d'exécution du plan quinquennal pour la gestion durable de la Forêt de Balandougouba	31
5.6. Plan d'action quinquennal budgétisé pour la gestion durable de la forêt de Balandougouba	33
5.7. Plan d'action 2016 – 2017 budgétisé pour la gestion durable de la Forêt Balandougouba	Erreur ! Signet non défini.

VI. MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET REVISION DU DE GESTION

Erreur ! Signet non défini.

CONCLUSION

Erreur ! Signet non défini.

Liste des cartes

**Carte1: Localisation de la forêt galerie de Balandougouba..... ERREUR ! SIGNET
NON DEFINI.**

**Carte 2 : Plan de zonage de la forêt galerie de Balandougouba ERREUR ! SIGNET
NON DEFINI.**

Abréviations

CRD : Communauté Rurale de développement

CR : Commune Rurale

PDL : Plan de développement local

PACV : programme d'appui aux communautés villageoises

PNAFA : programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles

PCK : programme Conjoint Kankan

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la nature

ONG : organisation non gouvernementale

DHD : développement humain durable

CVG : Comité villageois de gestion

DPEEF : Direction préfectorale de l'environnement, des eaux et forêts

DREEF : Direction régionale de l'environnement, des eaux et forêts

DRA : direction régionale de l'agriculture

SNAPE : service national des points d'eau

PV : Procès-verbal

PNAE : Plan national d'action pour l'environnement

PAFN : Plan d'Action Forestier National

SDAM : Schéma d'aménagement de la mangrove

LPDA : Lettre de Politique de Développement Agricole

I.D.H. : Indice de développement humain

Résumé

La forêt « Djétènin » de Balandougouba est située dans le terroir villageois de Balandougouba centre, une commune rurale de la haute Guinée située dans la Préfecture de Mandiana. C'est une forêt mise en défens par les communautés du village de Balandougouba. Elle abrite la tête de source du cours d'eau « Djétènin », affluent du fleuve Sankarani et lui-même affluent du fleuve Niger.

La forêt « Djétènin » de Balandougouba a une superficie de 92 ha et est gérée selon le statut de forêt communautaire avec une convention locale signée entre les différents acteurs de la localité.

Malgré son importance écologique et culturelle, la forêt « Djétènin » de Balandougouba comme tous les espaces encore riches en biodiversité fait l'objet de nombreuses pressions. Parmi ces pressions, on peut citer : les feux de brousse, la coupe du bois vert, la chasse et l'orpaillage.

Le présent plan de gestion, élaboré de manière participative avec les populations, propose des actions qui devront permettre d'atténuer les pressions sur les ressources de la forêt et engager d'avantage la population sur la nécessité de préserver cette forêt. Il se veut un outil de planification et de mobilisation de ressources pour la réalisation des actions identifiées.

Les actions identifiées au cours du processus d'élaboration du plan devront permettre d'atteindre les principaux résultats suivants d'ici cinq ans :

- R1 : les limites de la forêt mise en défens sont connues et matérialisées ;
- R2 : Les populations riveraines de la forêt mise en défens s'engagent à la protéger à travers l'information et la sensibilisation ;
- R3 : les ressources de la biodiversité de la forêt sont connues et valorisées ;
- R4 : Les responsables du Comité de gestion de la forêt et les agents techniques de la conservation de la nature disposent des capacités opérationnelles de protection de la forêt ;
- R5 : les zones dégradées sont restaurées ;
- R6 : Les populations riveraines développent des activités de conservation et de protection.

Le plan de gestion de forêt « Djétènin » de Balandougouba est un outil de travail de la commune de Balandougouba qui devra assurer la mise en œuvre et le suivi des activités planifiées avec l'appui de ses partenaires.

Introduction

La Guinée est le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest. Le pays dispose ainsi d'une biodiversité riche et variée. Cependant, la situation environnementale du pays est caractérisée par une dégradation continue des ressources naturelles due essentiellement à la forte croissance démographique et son corollaire d'utilisation anarchique des ressources.

La Haute Guinée fait partie des régions les plus densément peuplées du pays. Dans cette région, les écosystèmes se dégradent rapidement et la menace du changement et de la variabilité climatiques qui se confirme et s'amplifie compromettant chaque jour un peu plus la production agricole, la sécurité alimentaire et la biodiversité. Le rythme de la déforestation en Haute Guinée reste le plus élevé des régions naturelles de la Guinée avec des effets conjugués sur les sols et les ressources forestières. L'agriculture et le changement d'utilisation des sols restent les principaux facteurs agissant sur les forêts, dont la disparition a une influence critique sur les ressources en eau.

La commune de Balandougouba, située dans la région administrative de Kankan en Haute Guinée n'est pas en marge de cette situation. Les activités anthropiques néfastes telles que les feux de brousse, le défrichement des têtes de source et des forêts galeries, les défrichements agricoles sur les flancs des montagnes, la fabrication de briques cuites sur les rives des cours d'eau, l'exploitation des mines et carrières à ciel ouvert sont les principaux facteurs de dégradation des ressources forestières dans cette commune.

L'UICN, dans le but de soutenir les actions de conservation dans la région ouest africaine en général, et en Guinée de manière spécifique, intervient dans la région de Kankan à travers son programme, le partenariat pour gouvernance environnementale en Afrique de l'Ouest (PAGE). La commune de Balandougouba bénéficie de l'appui du PAGE.

L'élaboration du présent plan d'aménagement et de gestion de la forêt « Djétènin » de Balandougouba, qui s'inscrit dans le cadre de l'appui du PAGE en partenariat avec la DREFF de Kankan, a pour but de contribuer à l'établissement des équilibres de ces écosystèmes particuliers.

La Forêt « Djétènin » de Balandougouba est située sur l'espace géographique de la commune rurale de Balandougouba dont relève sa gestion. Les populations riveraines de la forêt sont celles directement domiciliées dans le village de Balandougouba où ont eu lieu toutes les démarches liées à la mise en défens dudit site.

Le plan de gestion de la forêt « Djétènin » de Balandougouba mise en défens est un outil dont se dote la commune rurale de Balandougouba pour établir la situation des ressources de cette forêt et planifier les opérations à mener pour leur protection.

I. PRESENTATION GENERALE DE LA FORET DE BALANDOUGOUBA

Fondé vers 1450 par NANFODE KEITA qui était roi du Manding en guerre avec les hommes du nord. Il a dépêché un émissaire (éclaireur) pour aller reconnaître la position des guerriers ennemis. Ce dernier a mis assez de temps avant de se retourner, d'où l'appellation en langue bambara « a bara balan » qui signifie qu'il a duré et dougouba = grande terre . Ainsi, l'histoire a retenu le nom de ce village « Balandougouba » . La forêt de Balandougouba doit son existence et sa protection suite à une sécheresse survenue dans les années 1950 où tous les habitants des villages riverains venaient chercher de l'eau au niveau de l'unique source. Vu ce rôle joué par ce point d'eau, les sages ont interdit toutes les activités de déboisement. Cette conservation d'eau en cette période cruciale de crise d'eau a été attribuée à la présence des diables. La protection du site a été confiée à une vieille femme très réputée ayant le pouvoir de converser avec les diables du nom de « Djétènin »

Le processus de mise en défens peut être résumé comme suit :

- a) La réalisation d'une enquête préliminaire ;
- b) La formalisation de la cession des terres concernées à travers la signature d'une attestation ;
- c) L'organisation d'une assemblée générale de prise de décision du site de Balandougouba » ;
- d) La formulation de la demande de mise en défens par les villageois auprès l'administration forestière ;
- e) La délimitation et zonage du site ;
- f) La mise en place d'un comité de gestion.

La forêt galerie de Balandougouba est géré sous le statut de forêt communautaire avec comme principal outil de reconnaissance une convention locale signée par les différentes parties prenantes.

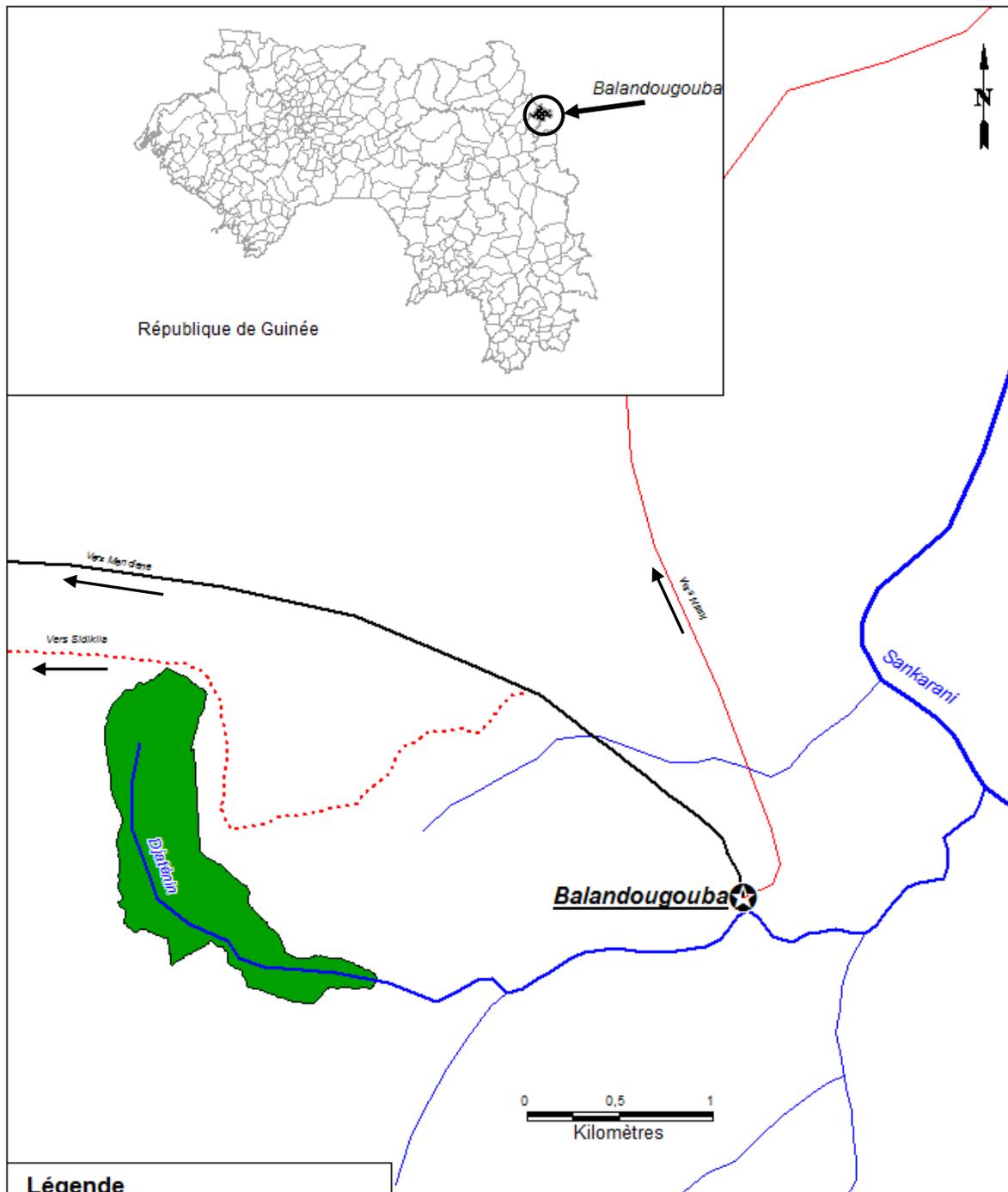
III- 2- Situation géographique

La CR de Balandougouba est l'une des douze (12) circonscriptions administratives décentralisées de la Préfecture de Mandiana. Elle est localisée entre le 8°40' de la Longitude ouest et entre 11°13' et 11°30' de la latitude nord. Elle est située à 125 km au nord-est du chef lieu de la Préfecture , 212 km du chef lieu de la Région (Kankan) et 872 km de Conakry la Capitale.

- A l'Est par le fleuve Sankarani et la République du Mali
- A l'Ouest par la Sous-préfecture de Kondianakoro
- Au nord par la République du Mali
- Au sud par le fleuve Sankaani et la République du Mali

III-3 : Carte de localisation

Carte de localisation de la forêt de Balandougouba



1.3. DESCRIPTION DES RESSOURCES NATURELLES

1.3.1. Relief

Le relief de la Sous-préfecture de Balandougouba est constitué de plateaux avec quelques rares élévations de collines dont l'altitude ne dépasse guère les 400 mètres marqué surtout par de vastes plaines le long du fleuve Sankarani non loin du Barrage de Sélingué au Mali d'où la présence de l'eau en toute saison.

1.3.2. Climat

Le climat de la zone est soudanien avec l'alternance de deux saisons bien marquées.

- Une saison sèche de six (6) mois allant de novembre à avril
- Une saison pluvieuse de six (6) mois allant de mai à octobre

1.3.3. Sol

La plupart des sols dans la zone de la forêt du site de la forêt « Djéténin » sont de type ferrallitique et limoneux argileux par endroit. Au niveau des plaines les sols sont à hydromorphie temporaire. Ces sols sont particulièrement propices à la riziculture et à l'aménagement de périmètres maraichers.

1.3.4. Végétation

Comme dans l'ensemble de la région de Kankan, les types de formations végétales représentatives sont relativement les mêmes. La forêt Balandougouba est caractérisée par une mosaïque de savane arbustive et arborée autour d'une galerie forestière. On y rencontre une diversité biologique remarquable regroupée dans les types de formations végétales suivantes :

- **Les Plaines Herbeuses périodiquement inondées** : elle sont constituée de végétation des plaines rizicultivables le long du fleuve Sankarani affluent du Niger ;
- **La Savane arbustive** : elle est constituée de forêt naissante après des activités anthropiques notamment marquées par l'agriculture surtout en périphérie;
- **La Savane arborée** : elle est constituée de quelques espèces d'étage supérieur distantes les unes des autres épargnées par les feux de brousse, les coupes de bois ou les défrichements culturels. Les espèces caractéristiques sont entre autre : *Parkia biglobosa* ; *Pterocarpus erinaceus*, *Adansonia digitata*, *Khaya senegalensis* ; *Lophira lanceolata* ;

- **La savane Boisée** :il s'agit de forêts de type secondaire caractérisée surtout par la présence d'espèces comme *Isoberlinia doka* ; *Pterocarpus erinaceus* ; *Uapaca somon...* ;
- **La forêt claire** : elle est assimilable à des forêts primaires et existe par îlots très disséminé dans l'espace de la forêt. On y rencontre des espèces comme : *Pterocarpus erinaceus* ; *Isoberlinia doka* ; *Ficus capensis* ; *Tamarindus indica* ; *Azelia africana....* ;
- **La galerie forestière type 1** : elle s'étend sur une largeur d'environ 25 mètres sur les berges. Les principales espèces sont entre autres: *Anthocleista vogelii*, *Anthocleista nobilis...* ;*Pterocarpus santalinoides*, *Carapa procera*, *Syzgium guineensis*, *Parinari curaetifolia*,
- **La galerie forestière type 2** : elle est constituée de formations forestières plus ou moins larges au-dessus de marigots et ruisseaux à régime hydrologique temporaire avec des essences comme : *Azelia africana*, *Khaya senegalensis* ; *Pterocarpus santalinoides*, *Cynometra vogelii*, *Carapa procera*,

Les principales espèces rencontrées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	Noms scientifiques	Nom commercial	Nom en Maninka
1	<i>Tamarindus indica</i>	Tamarinier	Tombé
2	<i>Ficus capensis</i>	Figuier du ciel	Toro
3	<i>Picuscrasperata</i>	Figuier à famille	Kötorolén
4	<i>Harunganamadagacarensis</i>	haroungana	Sungbala
5	<i>Danielliaoliveri</i>	Sau blanc	sandan
6	<i>Isoberliniadoka</i>	Sau rouge	sö
7	<i>Pterocarpuserinaceus</i>	vène	Gbén
8	<i>Uapacasomon</i>	Somon	somö
9	<i>Anonasenegalensis</i>	Pomme canelle du sénégal	Sounsounigbè
10	<i>Alchorneacordifolia</i>	Alchornea	Djisan
11	<i>Azeliaafricana</i>	lingué	Linkè
12	<i>Vitellariaparadoxa</i>	Karité	Sé
13	<i>Terminalia glaucescens</i>		Woro
14	<i>Holarrhena africana</i>		Numusoro
15	<i>Parinariexcelsa</i>	Sougué	Kora
16	<i>Parkiabiglobosa</i>	Néré	Nèdè
17	<i>Pericopsis laxiflora</i>		Kolokolo

18 *Bombax costatum*

Kapkier rouge

Bumbum

19 *Bridelia ferruginea*

Dafinsagba

1.3.5. Faune

La forêt Djéténin de Balandougouba abrite une faune peu abondante à cause de sa proximité des agglomérations humaines et les pressions y liées. Les enquêtes de routines auprès des chasseurs locaux font état de la présence de petits rongeurs, reptiles et autres oiseaux de savane. Les principales espèces fauniques rencontrées sont entre autres :

N°	Nom scientifiques	Noms courants	Nom en Malinké
1	Mammifères		
	<i>Lepus whytei</i>	Lièvre	Sani
	<i>Myomys daltoni</i>	souris	Nyina
	<i>Mungos alexandri</i>	Mangouste	Wensen
	<i>Erythrocebus patas</i>	Singes rouge	Soula oulen
	<i>Cricetomys gambianus</i>	Rat de gambie	Kèrin
	<i>Papio cynocephalus papio</i>	Cynocéphale	gbon
	<i>Phacochoerus aethiopicus</i>	Phacochères	lè
	<i>Cobus ellipsiprymnus</i>	Cobe defassa	Sensen
	<i>Thryonomys swinderianus</i>	Aulacode	kognina
	<i>Felis lybica</i>	Chat sauvage	Gnaribakandjan
2	Oiseaux		
	<i>Ploceus cucullatus</i>	Tisserin gendarme	kö
	<i>Ploceus velatus</i>	Tisserin à tête rousse	Kowoulén
	<i>Onychognathus morio</i>	Tourneauroupenne	Kofing
	<i>Oriolus chinensis</i>	Loriot doré	Kokè
	<i>Oena capensis</i>	Tourterelle du cap	Bidin
	<i>Streptopelia senegalensis</i>	Tourterelle maillée	Bidimba
	<i>Nanulama capensis</i>	Pintade commune	Kami
	<i>Polyboroides radiatus</i>	Petit serpentaire	Sèlén
	<i>Cucul us clamosus</i>	Coucou criard	Sorofé
	<i>Agopornis pullaria</i>	Inséparables à tête rouge	Gnötè solo
	<i>Palcocuvieri</i>	Hobereau africain	Takönö
	<i>Ciccabawoolfordi</i>	Hulotte africaine	Sintoroko
	<i>Centromochalites</i>	Coucal à bec jaune	Gnamatoutou
	<i>Ploceus superciliosus</i>	Moineau tisserin	Fo
<i>Vidua macroura</i>	Veuve dominicaine	Famissakodjan	
<i>Euplectes hordeaceus</i>	Monseigneur	Konoladen	
3	Reptiles		
	<i>Viperaberus</i>	Vipère	Toudoussa

	Boa canina	Serpent boa	Manignan
	Testudograeca	tortue	konkosida
	Python reticulatus	pyton	gbada
	Camelusbactrianus	Caméléon	Nonsing
4	Poissons		
	Sarotherodongalileaus	Carpe	Tèbèn
	Mormyrusrume		Nana
	Clarias spp	Silure	Manöö
	Physaliapellucida		Mènin
	Synodontisocellifer		Konkonfing
	Malapteruselectricus		Tiin
	Brycinus nurse		Tinèni

1.4. DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT HUMAIN

1.4.1. Population riveraine

La zone riveraine est définie comme l'espace périphérique de la forêt où résident les populations dont les activités ont une influence sur la forêt, notamment dans l'exploitation des ressources naturelles. La zone riveraine de la forêt « Djétènin » est constituée par le terroir du village de Balandougouba .

La population du village de Balandougouba est estimée à 2 356 habitants (RGPH3 de 2014) Cette population est composée de l'ethnie Malinké pratiquant majoritairement l'agriculture et la pêche . La population est analphabète et pratique la religion musulmane.

1.4.2. Activités socioéconomiques de la CR de Balandougouba

La gestion durable de la forêt Dètènin de Balandougouba passe nécessairement par une bonne connaissance des activités socio-économiques des populations. Comme dans la plupart des communes rurales de la Haute guinée, les populations de la commune de Balandougouba sont à l'origine des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs. D'autres activités comme l'orpaillage, l'artisanat , le commerce se sont développées au cours de ces dernières années surtout liée à la position frontalière Guinée-Mali.

1.4.1.1. Agriculture

Elle est basée sur la culture itinérante sur brulis où des superficies importantes sont annuellement défrichées, mises à feu et exploitées à des fins agricoles.

Avec l'accroissement démographique et les besoins croissants de développement, les superficies emblavées deviennent de plus en plus importantes surtout la promotion de la culture d'Anacarde (*Anacardium occidentale*)

Les terres des coteaux sont les plus exploitées en raison du manque d'aménagement des bas-fonds et plaines..

Une telle situation a conduit à la réduction considérable des terres cultivables au point que la période de jachère est devenue plus courte. Cette rotation de cultures sans autres mesure d'amélioration des conditions de travail a rendu les terres pauvres et les les galeries et têtes de sources font la convoitise des agriculteurs. Les spéculations portent sur : le riz, l'arachide, le mil, le manioc, le maïs, la Calebasse, le sésame, la patate douce. Le maraichage pour la production des légumes est assez intense avec la présence de motopompes et motoculteurs. Balandougouba est réputé dans la production de tomates et ravitaille les marchés de Mandiana et de Kankkan

1.4.1.2. Elevage

L'élevage occupe le second rang des activités pratiquées par les populations au point que chaque famille dispose de son noyau d'élevage. Ce noyau est généralement constitué par les bovins, les caprins, les ovins et la volaille. L'élevage se pratique traditionnellement et la production répond essentiellement aux nécessités locales dont : le labour, les dotes de mariage, les sacrifices et les besoins de viande pour les fêtes ou autres cérémonies. Les animaux, notamment les bovins ne sont pas parqués. Aucune orientation n'est donnée à leur parcours au point qu'ils s'orientent toujours vers les endroits à verdure surtout en saison sèche où les jeunes pousses sont détruites à leur passage.

1.4.1.3. Pêche

La présence des eaux du barrage Sélingué favorise la pêche à Balandougouba. La pêche est surtout pratiquée par les Somonos Maliens installés dans la localité. Il n'existe pas de groupements de pêcheurs. Il n'a pas été signalé de la présence de mare dans la zone. La pêche est florissante et le marché de Mandiana est largement approvisionné.

1.4.1.4. La chasse :

Avec la réduction des superficies des forêts, la grande faune a pris le recul. Toutefois, les chasseurs organisés en confrérie mènent la chasse sur les espèces de faune de petite taille à travers la pratique de chasse individuelle ou la battue. Les instruments de chasse couramment utilisés sont les fusils et les pièges.

1.4.1.5. Le Commerce :

De par sa position transfrontalière avec la République du Mali, la CRD de Balandougouba se distingue comme une zone favorable au commerce. Le trafic est très intense surtout par la vente du bétail, des légumes, des vêtements, de l'or et les produits agricoles. Ce trafic se caractérise par la navette des grandes pirogues sur le Sankarani. Un poste de Douane assure le contrôle du mouvement des marchandises.

1.4.1.6. L'orpaillage artisanal

Après l'Agriculture, l'orpaillage vient en seconde position des activités pratiquées dans la localité. Cette activité attire de nombreuses populations venant du Mali et les Préfectures de Guinée. Des petits conflits locaux récurrents opposent souvent les habitants des deux rives. Des solutions locales permettent d'instaurer une atmosphère de paix dans ces lieux à travers des négociations basées sur les considérations traditionnelles de cohabitation

Cette activité est plus active surtout en saison sèche quand les paysans se retirent des champs après les récoltes. Suivant des années, elle peut procurer aux exploitants des revenus jugés appréciables (quelques grammes). Toutefois, la pratique représente également un facteur de dégradation des ressources forestières où des milliers de jeunes arbres sont détruits sur l'espace d'exploitation. Les trous creusés restent abandonnés sans que des mesures de remplissage ne soient envisagées. Cet effet de fait constitue un danger pour les bétails qui, dans leur aventure de divagation sont victimes des trous de mines laissés ouverts.

1.4.1.7. Artisanat

Chaque village abrite des artisans pour répondre aux besoins locaux (forgerons, potiers, tisserands etc...). Ils sont entièrement dépendants des ressources forestières dont les produits prélevés servent à des fins diverses : manches de houe, hache, la charrue, les mortiers, les vans, les lits de raphia, portes, nattes.....

1.4.1.8. Cueillette et récolte de miel

La cueillette porte principalement sur les espèces suivantes : le karité (*Vitellaria paradoxa*), Néré (*Parkia biglobosa*) ; le Gobi (*Carapa procera*) ; le baobab (*Adansonia digitata*) ; le Kani (*Xylopiya aethiopica*) ; le tamarinier (*Tamarindus indica*) ; la pourgère (*Jatropha curcas*).

Le miel est récolté dans les vieux troncs d'arbres ou dans des ruches locales fabriquées à base d'écorces d'arbres notamment de Sau blanc (*Daniellia oliveri*). Le paysan se sert du feu pour extraire son produit, ce qui est souvent à l'origine de la propagation des feux pour brûler des superficies considérables de forêts. Toutefois le miel demeure un complément alimentaire intéressant soit par consommation directe ou par le produit de vente de la cire. Un kilogramme coûte entre 20 à 25 000 GNF

II. ANALYSE DU CONTEXTE DE GESTION DE LA FORET DJETENIN DE BALANDOUGOUA

2.1. LES PRINCIPALES PRESSIONS

La forêt Djétènin de Balandougouba est caractérisée par une mosaïque de savane arbustive et arborée à proximité d'une galerie peu impressionnante. En dépit de la faiblesse des ressources forestières présentes, les pressions des populations se poursuivent quotidiennement. Elles sont entre autres :

2.1.1. La Coupe de bois verts

En plus des défrichements culturels où d'importantes surfaces sont mises à nue de leur couvert, les bois verts sont coupés par les femmes en majorité pour des besoins de haies mortes autour de leurs jardins potagers qui constituent une activité intense dans la localité

Des dispositifs de substitution des haies mortes par des grillages existent mais ne sont pas à la portée des usagers au regard du faible niveau de leurs revenus.

Le bois de chauffe demeure la seule source d'énergie pour l'ensemble des ménages. Ainsi, des volumes importants de bois sont utilisés à cette fin.

2.1.2. Feux de brousse

C'est l'un des plus grands fléaux destructeurs des ressources naturelles locales. Cette activité est surtout pratiquée pour l'incinération des champs, la récolte de miel, la chasse, le nettoyage des plantations. Sans maîtrise, ces feux allumés se propagent sur de grandes surfaces. Ainsi, les ressources forestières dont celles de la forêt Dètènin de Balandougouba sont annuellement soumises d'une manière ou d'une autre à l'épreuve des feux.

Les calendriers de feux précoces programmés par le Service des Eaux et forêts pour l'ouverture des pare-feux, la régénération des pâturages et besoins divers sont peu respectés au point qu'il y a souvent des feux sauvages qui ravagent la forêt.

2.1.3. Récolte des plantes médicinales

L'utilisation des plantes pour les soins restent encore très répandues dans la zone. Les guérisseurs traditionnels récoltent les feuilles, les écorces et les racines des plantes de nombreuses espèces qu'ils jugent soigner des maladies. Les reliques de forêts comme la forêt Dètènin de Balandougouba constituent des champs de récolte de ces plantes. Elles subissent par cette activité des pressions non négligeables.

2.1.4. La chasse incontrôlée

La forêt Dètènin de Balandougouba constitue l'une des forêts reliques du terroir de Balandougouba. Elle constitue de ce fait le principal refuge des rares petites antilopes encore présentes sur le terroir. L'activité de chasse n'étant pas bien organisée, le site de la forêt Dètènin de Balandougouba est souvent fréquenté par les chasseurs locaux en quête de gibiers ou lors des battues organisées par ces derniers.

2.2. LES CONTRAINTES DE GESTION DU SITE

En plus des pressions que subissent directement les ressources naturelles dans la Haute Guinée, des contraintes non moins importantes subsistent dont entre autres :

2.2.1. Analphabétisme

Le faible taux d'alphabétisation des populations marqué par une faible scolarisation des enfants et l'insuffisance d'infrastructures scolaires ont des répercussions sur le niveau de vie des populations. Cette réalité représente un point de blocage pour la recherche des sources de revenus alternatifs et des méthodes de gestion rationnelle des ressources naturelles. Ainsi, l'éducation environnementale pour une gestion durable des ressources biologiques est peu perçue. L'analphabétisme est ainsi à la base d'une faible connaissance des textes législatifs et par la suite des droits et devoirs à l'égard de la gestion durable des ressources naturelles.

2.2.1. Disparités de genre

Les femmes peuvent, dans une certaine mesure accéder à la terre, en tant qu'usagers. Dans la plupart des systèmes traditionnels elles ne peuvent l'avoir en héritage. Elles ne peuvent donc ni en être propriétaires, ni en assurer le contrôle. Elles pratiquent une agriculture de subsistance sur les champs de leur mari et ne perçoivent pas de rémunération pour leur travail. Tandis que les hommes, propriétaires des terres, de l'équipement agricoles et des intrants ont le contrôle des moyens de production et des revenus. Il en résulte ainsi une différence hommes et femmes quant à l'accès aux ressources naturelles.

2.3. LES ATOUTS POUR LA GESTION DURABLE DU SITE

2.3.1. Facteurs Institutionnels

La CR de Balandougouba dispose d'un personnel de quatre (4) cadres dirigés par un chef cantonnement forestier, tous nommés par l'Etat. La participation active de ces derniers en qualité de représentants du Service technique auprès des communautés, fournira des informations nécessaires dans les domaines variés à travers les formations techniques, missions de terrain, réunions de concertation et des appuis-

conseils qui vont entraîner une amélioration des rapports de collaboration entre villageois et administration forestière. Toutefois pour l'instant, ces jeunes conservateurs nouvellement placés sur le terrain pour assurer ces rôles n'ont pas toute la formation requise. Pour ce faire, ces agents techniques sont appuyés ponctuellement par des agents plus expérimentés

La disponibilité des textes législatifs et réglementaires et leur diffusion conduisent à une implication des populations à la sauvegarde des ressources biologiques, lors des campagnes de sensibilisations organisées par les Services Préfectoraux des Eaux et Forêts.

2.3.2. Facteurs environnementaux

La forêt constitue un ensemble d'écosystèmes important pour la CR de Balandougouba . La richesse de la biodiversité et les possibilités d'extension sont des facteurs importants de préservation de cette forêt

La dynamique de promotion de la culture d'Anacardier est un facteur positif qui fait du chemin à réduire les feux, car chaque planteur est désormais un surveillant potentiel pour faire épargner sa plantation des feux incontrôlés. Toutefois, les superficies de ces plantations réduisent l'étendue des peuplements d'espèces locales. La limitation des feux favorise la régénération rapide des jeunes pousses naturelles, ce qui est très favorable dans la reconstitution de la forêt.

2.3.3. Facteurs économiques

Ils permettent la création de partenariats dont le développement avec tous les intervenants dans la localité pourrait conférer des opportunités à la communauté en relation avec le plan d'action. Les contraintes auxquelles les producteurs se heurtent pourront être soulevées suite à une concertation commune des différentes parties prenantes. Une harmonisation des besoins peut être l'enjeu d'un partenariat qui vise un équilibre entre les intérêts de ceux qui veulent protéger et ceux qui veulent produire.

2.3.4. Facteurs socioculturels

Avec la prise en compte du pouvoir traditionnel sur les terres, il y a moins de pression démographique sur les ressources biologiques et par la suite peu de conflits fonciers.

Le Conseil des sages garde une suprématie sur ce site comme pour préserver selon la tradition un habitat de « Diables » qui favorise le maintien de l'eau dans ces lieux en période de pénurie d'eau. Leur orientation vers une gestion durable est suscitée par le constat des populations que les ressources fauniques se présentent moins fréquemment qu'avant et elle se manifeste par un engagement ferme dans la lutte contre les feux de brousse.

2.4. ENJEUX DE CONSERVATION DU SITE DE BALANDOUGOUBA

Le site longe le cour d'eau « Djétènin » qui se jette directement dans le fleuve Sankarani affluent du Niger. De par sa relative richesse faunique et floristique encore épargnée par les phénomènes de fortes dégradations, elle constitue une relique d'espace de conservation de la biodiversité.

Un projet pilote de conservation communautaire comme celui en cours sous la responsabilité des populations elles-mêmes (Comité de Gestion de la Forêt) pourrait constituer un exemple de gestion durable des ressources naturelles. Ceci présente l'avantage que les populations s'impliquent entièrement dans tout le processus de conservation de la nature, tel est l'objectif visé par la politique guinéenne en matière de gestion durable des ressources naturelles.

III. OBJECTIFS DE GESTION DU SITE BALANDOUGOUBA

3.1. OBJECTIFS GLOBAUX DE DEVELOPPEMENT DE LA CR DE BALANDOUGOUBA

Les objectifs globaux tirés du plan de développement local de la CR reposent sur les grandes actions suivantes :

- Le désenclavement des zones de production (pistes et ouvrages de franchissement) ;
- Le renforcement de capacité des services décentralisés et déconcentrés
- Le développement des infrastructures sociales de base (poste de santé, écoles et forage) ;
- La protection l'espace environnemental ;
- La facilitation à l'accès à l'eau potable
- Le développement des infrastructures économiques de base (aménagement hydro-agricole, construction des marchés, construction des hangars dans les marchés, construction des kiosques, l'installation des plates formes multifonctionnelles et l'installation de service micro crédit agricole) ;
- Le soutien aux initiatives privées ;

A l'examen des objectifs de ce plan, il apparait clairement la prise en compte de la protection de l'environnement. Le plan de développement de la forêt Balandougouba s'inscrit en droite ligne dans les préoccupations majeure de cette communauté. L'élaboration de ce plan est donc une contribution à la réalisation des objectifs globaux de développement de la CR de Balandougouba.

Pour la mise en œuvre des activités tendant à l'amélioration de l'état de boisement du site de Balandougouba, l'étendu de l'espace mis en défens, le nombre de problèmes à résoudre, dans le but de contribuer à la régularisation du régime du cour d'eau à travers la protection de la source et la sauvegarde de l'environnement en général, l'élaboration d'un plan concerté de gestion pour cinq (5) ans a été initié.

3.2. OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION DE LA FORET BALANDOUGOUBA

Le plan de gestion de la forêt de Balandougouba a pour but de contribuer à la régularisation du régime du cours d'eau « Djétènin » à travers la protection de la source et la sauvegarde de l'environnement en général. Le plan est élaboré de manière concertée pour une durée de cinq (5) ans (2017-2021). C'est un outil de planification opérationnel d'activités qui doivent concourir à la gestion durable des ressources naturelles sur un site stratégique contribuant au maintien du régime hydrique du fleuve Niger.

De manière spécifique, l'élaboration du plan vise les objectifs suivants :

- Informer et la sensibiliser les communautés sur l'importance de la forêt ;
- Sauvegarder la tête de source du cours d'eau Djétènin ;

- Mettre en place une structure de gestion de la forêt ;
- Renforcer les capacités d'intervention de la structure de gestion ;
- Restaurer les zones dégradées ;
- Promouvoir des activités génératrices de revenu respectueuses de l'environnement.

IV. PLAN DE ZONAGE DE LA FORET GALERIE BALANDOUGOUBA

La forêt de Balandougouba se subdivise en neuf (9) zones écologiques distinctes. Une carte présentant les différents zonages a été établie. Les activités à mener obéissent aux réalités de chaque zone. Les différentes zones sont les suivantes :

- Carrière de mine	1,67 ha
- Savane arbustive	18,79 ha
- Forêt galerie	23,55 ha
- Forêt dense	15,34 ha
- Etang de la tête de source	0,61 ha
- Savane arborée	3,43 ha
- Carrière de mine dans le lit du cour d'eau	4,54 ha
- Foret sur ancienne mine	0,66 ha
- Foret claire	<u>23,88 ha</u>
Total	92,47 ha

4.1. ZONE DE CARRIERE DE MINE

D'une superficie de 1,67 ha cette zone représente l'espace entièrement décapé par les exploitants artisanaux. Cet espace ne comporte que quelques arbres isolés épargnés lors du creusage des trous de mines

4.2. ZONE DE SAVANE ARBUSTIVE

D'une superficie de 18,79 ha, cette zone est située légèrement sur les coteaux de par et d'autre du site. Le sol est pauvre mais entièrement recouverte de forêt de taille moyenne relativement homogène. Son état actuel affiche un aspect de jachère anciennement exploitée. Le potentiel végétal est important surtout de par la diversité des espèces. Les espèces répandues sont entre autres : *Uapaca somon* ; *Isobertinia doka*, *Piliostigma thonningii*, *Imunocardia acida* ; *Combretum micranthum*

Elle se présente comme le lieu de concentration de toutes les espèces végétales représentatives de la localité. Sa proximité avec les Plateaux à cuirasses ferrallitiques lui confère des chances de protection contre les feux sauvages dans la mesure où des dispositions de mise à feu précoces sont observées.

4.3. ZONE DE GALERIE FORESTIERE ET DE FORET DENSE

D'une superficie de 23,55 ha, cette zone présente à peu près les mêmes caractéristiques que la forêt dense d'une superficie de 15,34 ha à la seule différence de la grosseur des arbres de galerie plus proche de l'eau. Cette forêt occupe plus du 1/3 de la superficie totale du site, soit 38,89 ha. C'est là que se situe la tête de source autour de laquelle le mythe villageois se focalise et qui a valu la conservation de la zone jusqu'à ce jour. La formation végétale est constituée d'essences comme : *Carapa procera*, *Erythrophleum guineense*, *Pterocarpus santalinoides*, *Cynometra vogelii*, *Azelia africana*, *Khaya senegalensis*, *Isobertia doka*.....

4.4. ZONE D'ETANG de la tête de source

D'une superficie de 0,61 ha, cette zone est une cuvette assez profonde mais peu large entourée d'une forêt épaisse composée d'espèce lianescente. Cette cuvette garde en permanence de l'eau abritant des crocodiles. Son accès est difficile par la présence d'escarpements granitiques qui surplombe la cuvette. Ces lieux donnent un sentiment de peur de par le microclimat un peu spécial.

4-5 ZONE DE SAVANE ARBORE

D'une superficie de 3,43 ha, cette zone présente l'aspect d'une jachère longtemps exploitée laissant sur place quelques gros arbres dont les troncs affichent des signes de parcourt annuel de feux. Les espèces herbacées sont hautes mais assez disparates. Le sol est encore riche.

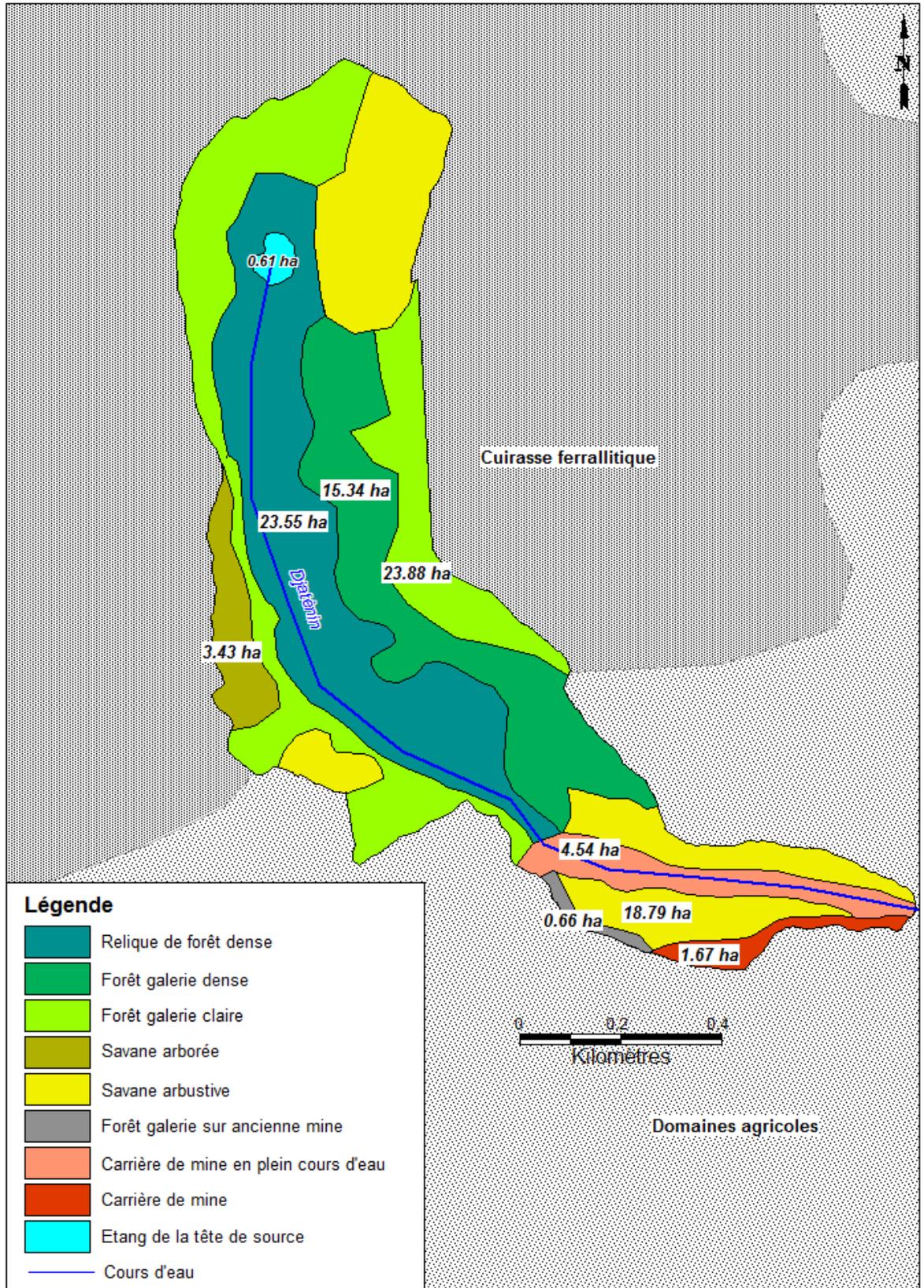
4-6- ZONE DE CARRIERE DE MINE et ANCIENNE MINE

D'une superficie de 4,54 ha la zone de carrière mine est contiguë à une ancienne mine moins dégradée (0,66 ha). Celle de carrière de mine reçoit les eaux usées issues des machines concasseuses de minerais un peu en amont. Des dépôts de minerais à laver sont remarquables des deux côtés du lit du cour d'eau. La zone est couverte d'un peuplement pur d'*Isobertia doka*

4-7- ZONE DE FORET CLAIRE

D'une superficie de 23,88 ha cette Zone apparait comme n'ayant pas encore connu d'action de défrichement. Toutefois, elle est régulièrement parcourue par les feux sauvages. Le couvert végétal est à prédominance d'*Isobertia doka* et de *Vitellaria paradoxa*.

Carte des zones écologiques de la forêt de Balandougouba



V. ACTIONS D'AMENAGEMENT ET GESTION DU SITE

5.1. TYPES D'INTERVENTIONS

Comme partout ailleurs, les forêts ont une double fonctions de protection de l'environnement (protection des sols, régulation du régime des eaux, création de microclimat au niveau local, contribution aux cycles planétaires du carbone et de l'eau, conservation de la diversité biologique végétale et animale, etc.) et de production de biens et services divers (produits forestiers ligneux et non ligneux, écotourisme, etc.).

Pour la forêt de Balandougouba dans la CR de Balandougouba et en raison des problématiques de gestion existantes pour chaque zone constitutive du site mis en défens, le type d'aménagement qui s'impose répond aux nécessités d'intervention par zone. Dans ce contexte, trois types d'interventions sont envisagés dont l'une :

5-1-1- Les zones de carrière de mine ; carrière d'ancienne mine et forêt sur ancienne mine

Dans ces zones, la priorité sera accordée la fermeture des trous de mines. Un apport de terre végétale pourrait favoriser la reboisement l'aide d'espèces croissance rapide. Aussi, une surveillance constante sur les lieux afin d'éviter d'éventuels retour des exploitants artisanaux de l'or . Aussi, la prise de dispositions pour limiter les feux sauvages garantirait la reconstitution rapide des espèces végétales par l'entremise de la régénération naturelle et le reboisement.

5-1—2- Forêt galerie ; forêt dense ; Etang de tête de source

Ces zones comportent une végétation riche et variée. Un inventaire du potentiel faunique et floristique existant serait envisagé. Pour le maintien de sa richesse, la surveillance contre les feux de brousse ; la coupe de bois ; le lavage des minerais débouchant sur les lieux donnerait ces zones le sens de protection et de conservation durable. Aussi, il pourrait être envisagé l'introduction d'espèces productives telles : Carapa procera,

5-1—3-- Savane arborée ; savane arbustive ; forêt claire

Ces zones sont les plus répandues. Elles renferment d'importante surfaces dégradées sur lesquelles, il sera envisagé le reboisement une échelle importante qui prendra en compte l'introduction d'espèces fruitière telles que : Anacardium occidentalis ; Manguifera indica ; Orangiers ; Avocats....

Aussi la mise feux précoces et l'ouverture annuelle des pare-feux sérieusement suivi es contribueraient garantir la durabilité des actions menées.

5.2. Résultats attendus de la mise en œuvre du plan de gestion

A l'image des autres sites, la forêt de Balandougouba obéira à la même démarche pour l'atteinte des mêmes résultats car il n'existe presque pas de singularité remarquable entre les sites. Ainsi les résultats attendus sont les suivants

Résultat 1 : les limites de la forêt mise en défens sont connues et matérialisées ;

Résultat 2 : Les populations riveraines de la forêt mise en défens s'engagent à la protéger à travers l'information et la sensibilisation ;

Résultat 3 : les ressources de la biodiversité de la forêt sont connues et valorisées ;

Résultat 4 : : Les responsables du Comité de gestion de la forêt et les agents techniques de la conservation de la nature disposent des capacités opérationnelles de protection de la forêt ;

Résultat 5 : les zones dégradées sont restaurées ;

Résultat 6 : Les populations riveraines développent des activités de conservation et de protection.

5.3. ACTIVITES DEFINIES POUR L'ATTEINTE DES RESULTATS

5.3.1. Activités du résultat 1 :

« Les limites de la forêt mise en défens sont connues et matérialisées »

- Conforter les limites et les bornes : Cette activité consistera à installer des bornes sur les points géographiques géo référencés et des essences exotiques à croissance rapide seront plantées sur tout le périmètre de la forêt afin de mieux la circonscrire.
- Ouvrir des pare-feux : Ce sont des activités annuellement menées pour protéger le site contre les feux dévastateurs. Il s'agit de bande nettoyée autour du site variant entre 10 à 15 mètres de large.
- Installer des cordons antiérosifs : Cette activité concerne les zones en pente susceptible de favoriser le ruissellement. Ces cordons peuvent être réalisés en pierre, en bois et ou planté d'espèces plus adaptées.

5.3.2. Activités du résultat 2

« Les populations riveraines de la forêt mise en défens s'engagent à la protéger à travers l'information et la sensibilisation ».

- Célébrer annuellement la fête de la forêt : Il s'agira d'organiser annuellement des forums à l'occasion desquels, toute la problématique environnementale pourrait discutée. Ces journées connaîtront l'invitation d'autres communautés, des institutions, ONG, autorités et services techniques pour des échanges plus d'expériences ;

- Participer aux activités de protection de la forêt : Cette activité résultant de la sensibilisation permet de prédisposer à la mobilisation pour une participation active à toutes les étapes du processus de sauvegarde de la forêt.

5.3.3.Activités du résultat 3 :

« Les ressources de la biodiversité de la forêt sont connues et valorisées »

Une activité d'inventaire des ressources de la biodiversité est prévue pour l'atteinte de ce résultat. Cette activité permettra de connaître effectivement le potentiel de biodiversité existant sur l'espace de la forêt mis en défens. Aussi, elle permettra une analyse objective de l'usage qui pourrait en être fait sans affecter négativement la forêt.

5.3.4.Activités du Résultat 4 :

« Les responsables du Comité de gestion de la forêt et les agents techniques de la conservation de la nature disposent des capacités opérationnelles de protection de la forêt »

Les activités suivantes ont été définies pour l'atteinte de ce résultat :

- Renforcer les capacités de gestion des membres du Comité villageois de gestion (CVG) et Agents technique de la conservation de la nature : Pour conférer une plus grande efficacité d'action des membres du comité de gestion, des formations techniques et voyages d'échanges d'expériences seront organisés. Il en sera de même de l'équipement nécessaire pour le fonctionnement conséquent des membres de l'équipe d'encadrement.
- Vulgariser les meilleures techniques agricoles : Il s'agira d'appuyer et développer autour du site auprès des populations riveraines des activités agricoles respectueuses de l'environnement.
- Promouvoir des foyers améliorés pour les femmes : En vue d'alléger la charge des femmes et réduire la quantité de bois de consommation, cette activité sera développée et soutenue auprès des organisations féminines villageoises en vue de leur appropriation pour la vulgarisation.
- Suivi et coordination des activités : Cette activité sera à la fois interne et externe. Les agents techniques assureront un suivi rapproché doublé d'une supervision tant au niveau préfectoral que régional.

5.3.5.Activités du résultat 5 :

Les activités suivantes sont planifiées pour l'atteinte de ce résultat :

- Installer les pépinières d'arbres forestiers et fruitiers : En fonction de l'étendue des zones dégradées dans la forêt, des besoins de reboisement sur le périmètre du site et d'autres besoins communautaires, une pépinière comportant des arbres forestiers et fruitiers est aménagée

- Restaurer les zones dégradées : la superficie des zones dégradées sera évaluée et les plants nécessaires pour répondre à ce besoin seront produits. Les populations informées et sensibilisées seront mises à contribution pour le reboisement, l'entretien et la surveillance ;
- Promouvoir des haies vives : cette activité sera appuyée par la fourniture de semences, en plants ou en boutures notamment de *Jatropha curcas* et autres espèces adaptées. Les femmes seront accompagnées dans cette activité pour la protection de potagères et autres clôtures contre la divagation des animaux domestiques.

5.3.6. Activités du résultat 6 :

« Les populations riveraines développent des activités de conservation et de protection »

Les principales activités suivantes sont prévues :

- Promouvoir l'agroforesterie en zones périphériques : dans le but de limiter le nomadisme cultural, les paysans riverains seront appuyés dans la technique de jachère améliorée et des cultures en couloir
- Promouvoir des activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes : un certain nombre d'activités des femmes bénéficieront d'appui pouvant les réorienter sur des activités à revenus alternatifs respectueuses de l'environnement.
- Promouvoir l'apiculture améliorée : cette activité faisant bonne figure dans les activités génératrices de revenus sera appuyée pour augmenter la production
- Promouvoir la pisciculture : les mares existantes qui sont moins poissonneuses à cause de leur ensablement pourraient être curées et alevinées.
- Installer des points d'eau : A cause de la pénurie d'eau que connaît la communauté riveraine de la forêt, des points d'eau seront aménagés pour l'approvisionnement en eau potable.

5.4. CADRE LOGIQUE DES INTERVENTIONS

N°	Résultats/ Activités	Indicateurs	Partenaires	Responsables	Source de vérification
1	Résultat 1 : Les limites de la forêt mise en défens sont commues et matérialisées				
1.1	Conforter les limites et les bornes	50 bornes	DREEF ; PAGE/UICN ;	CVG	Rapport ou Visite de terrain
1.2	Ouvrir les pare-feux	2 000 m/l	DREEF ; PAGE/UICN ;	CVG	Rapport ou Visite de terrain
1.3	Installer des cordons antiérosifs	500 m/l	DREEF ; PAGE/UICN ;	CVG	Rapport ou Visite de terrain
2	Résultat 2 : Les populations riveraines de la forêt mise en défens s'engagent à protéger la forêt mise en défens à travers l'information et la sensibilisation				
2.1	Célébrer annuellement la fête de la forêt	1 fête /an	DREEF ; PAGE/UICN ; ONG/DHD ; MEDIA	CVG	Rapport
2.2	Informers et sensibiliser	4 séances/an	DREEF - DPEEF	DREEF	Rapport
3	Résultat : les ressources de la biodiversité de la forêt sont connues et valorisées				
3.1	Inventorier les ressources de la biodiversité	2 séances	ONG-Université-Bureau d'Etudes	DREEF	Rapport
4	Résultat 4: Les responsables du Comité de gestion de la forêt et les agents techniques de la conservation de la nature disposent des capacités opérationnelles de protection de la forêt				

4.1	Renforcer les capacités de gestion des membres du Comité villageois de gestion (CVG) et Agents technique de la conservation de la nature	20 acteurs	DREEF ; PAGE/UICN ; ONG/DHD ;	DPEEF	Rapport
4.2	Vulgariser les meilleures techniques agricoles	150 paysans	DREEF ; PAGE/UICN ; ONG/DHD ; DRA	CVG	Rapport
4.3	Promouvoir des foyers améliorés pour les femmes	200 femmes	DREEF ; PAGE/UICN ; ONG/DHD ; DRA	CVG	Rapport
4.4	Suivre et coordonner les activités	10 missions	DREEF ; DPEEF –DRP –DRA-SNAPE – DRE -PAGE/UICN ;	DREEF	Rapport
5	Résultat 5 : Restaurer les zones dégradées				
5.1	Installer les pépinières d'arbres forestiers et fruitiers	40 000 plants	DREEF – DPEEF -PAGE/UICN-ONG/DHD	CVG	Rapport ou visite de terrain
5.2	Restaurer les zones dégradées	16 ha	DREEF – DPEEF -PAGE/UICN-ONG/DHD	CVG	Rapport ou visite de terrain
5.3	Promouvoir des haies vives	2 000 m/l	DREEF – DPEEF -PAGE/UICN-ONG/DHD	CVG	Rapport ou visite de terrain
6	Résultat 6 : Les populations riveraines développent des activités de conservation et de protection				
6.1	Promouvoir l'agroforesterie en zones périphériques	50 paysans leaders	DREEF ; PAGE/UICN , DRA,	DREEF	Rapport

6.2	Promouvoir des activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes	4 GIE	DREEF ; PAGE/UICN ; ONG ; DRA	DREEF	Rapport
6.3	Promouvoir l'apiculture améliorée	50 apiculteurs	DREEF ; PAGE/UICN ; ONG ; ELEVAGE	DREEF	Rapport
6.4	Promouvoir la pisciculture	1 mare	DREEF ; PAGE/UICN ; ONG/DHD ; PECHE	CVG	Rapport
6.5	Installer des points d'eau	4	DREEF ; PAGE/UICN ,SNAPE	DREEF	Rapport ou visite de terrain

5.5. CALENDRIER D'EXECUTION DU PLAN QUINQUENNAL POUR LA GESTION DURABLE DE LA FORET DE BALANDOUGOUBA

N°	Résultats /Activités	AN 1		AN 2		AN 3		AN 4		AN 5	
		S 1	S 2	S3	S 4	S 5	S 6	S 7	S 8	S 9	S 10
1	Résultat 1 : Les limites de la forêt mise en défens sont commues et matérialisées										
1.1	Conforter les limites et les bornes	X	X								
1.2	Ouvrir les pare-feux	X		X		X		X		X	
1.3	Installer des cordons antiérosifs				X		X		X		
2	Résultat 2 : Les populations riveraines de la forêt mise en défens s'engagent à protéger la forêt mise en défens à travers l'information et la sensibilisation										
2.1	Célébrer annuellement la fête de la forêt			X		X		X		X	
2.2	Informers et sensibiliser	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
3	Résultat 3 : les ressources de la biodiversité de la forêt sont connues et valorisées										
3.1	Inventorier les ressources de la biodiversité			X						X	
4	Résultat 4: Les responsables du Comité de gestion de la forêt et les agents techniques de la conservation de la nature disposent des capacités opérationnelles de protection de la forêt										
4.1	Renforcer les capacités de gestion des membres du Comité villageois de gestion (CVG) et Agents technique de la conservation de la nature	X		X		X		X		X	
4.2	Vulgariser les meilleures techniques agricoles		X		X		X		X		X
4.3	Promouvoir des foyers améliorés pour les femmes	X		X		X		X		X	
4.4	Suivi et coordination des activités	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
5	Résultat 5 : Restaurer les zones dégradées										
5.1	Installer les pépinières d'arbres forestiers et fruitiers		X		X		X		X		
5.2	Restaurer les zones dégradées				X		X		X		X

5.3	Promouvoir des haies vives		X		X		X		X		
6	Résultat 6 : Les populations riveraines développent des activités de conservation et de protection										
6.1	Promouvoir l'agroforesterie en zones périphériques				X		X		X		X
6.2	Promouvoir des activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes		X		X		X		X		
6.3	Promouvoir l'apiculture améliorée				X		X		X		
6.4	Promouvoir la pisciculture				X		X		X		
6.5	Installer des points d'eau			X		X					

5.6. PLAN D’ACTION QUINQUENNAL BUDGETISE POUR LA GESTION DURABLE DE LA FORET BALANDOUGOUA

N°	Résultats /Activités	COUT EN MILLION GNF									
		AN 1		AN 2		AN 3		AN 4		AN 5	
		S 1	S 2	S3	S 4	S 5	S 6	S 7	S 8	S 9	S 10
1	Résultat 1 : Les limites de la forêt mise en défens sont commues et matérialisées										
1.1	Conforter les limites et les bornes	20									
1.2	Ouvrir les pare-feux			20		20		5		5	
1.3	Installer des cordons antiérosifs			60				50			
2	Résultat 2 : Les populations riveraines de la forêt mise en défens s’engagent à protéger la forêt mise en défens à travers l’information et la sensibilisation										
2.1	Célébrer annuellement la fête de la forêt	30		20		20		20		20	
2.2	Informers et sensibiliser	5		5		5		5		5	
3	Résultat 3 : les ressources de la biodiversité de la forêt sont connues et valorisées										
3.1	Inventorier les ressources de la biodiversité			20						20	
4	Résultat 4: Les responsables du Comité de gestion de la forêt et les agents techniques de la conservation de la nature disposent des capacités opérationnelles de protection de la forêt										
4.1	Renforcer les capacités de gestion des membres du Comité villageois de gestion (CVG) et Agents technique de la conservation de la nature	40		10		10		10		10	
4.2	Vulgariser les meilleures techniques agricoles		10		50		50		20		20
4.3	Promouvoir des foyers améliorés pour les femmes	10		40		40		10		10	
4.4	Suivi et coordination des activités	50		20		20		20		20	
5	Résultat 5 : Restaurer les zones dégradées										
5.1	Installer les pépinières d’arbres forestiers et		50		30		20		10		

	fruitiers									
5.2	Restaurer les zones dégradées	20			30		20		10	10
5.3	Promouvoir des haies vives		10		80		40		20	10
6	Résultat 6 : Les populations riveraines développent des activités de conservation et de protection									
6.1	Promouvoir l'agroforesterie en zones périphériques				20		20		10	5
6.2	Promouvoir des activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes		100		50		20		10	
6.3	Promouvoir l'apiculture améliorée				50		20		10	10
6.4	Promouvoir la pisciculture				50		20		10	10
6.5	Installer des points d'eau			60		60				

5.7. PLAN D'ACTION 2016 – 2017 BUDGETISE POUR LA GESTION DURABLE DE LA FORET DE BALANDOUGOUBA

N°	Résultats/ Activités	Périodes d'exécution : 12 mois				Montant
		Trim 1	Trim 2	Trim3	Trim4	
1	Résultat 1 : Les limites de la forêt mise en défens sont commues et matérialisées					
1.1	Conforter les limites et les bornes			10	10	20
1.2	Ouvrir les pare-feux					
1.3	Installer des cordons antiérosifs					
2	Résultat 2 : Les populations riveraines de la forêt mise en défens s'engagent à protéger la forêt mise en défens à travers l'information et la sensibilisation					
2.1	Célébrer annuellement la fête de la forêt				30	30
2.2	Informier et sensibiliser		5			
3	Résultat 3 : les ressources de la biodiversité de la forêt sont connues et valorisées					
3.1	Inventorier les ressources de la biodiversité					
4	Résultat 4: Les responsables du Comité de gestion de la forêt et les agents techniques de la conservation de la nature disposent des capacités opérationnelles de protection de la forêt					

4.1	Renforcer les capacités de gestion des membres du Comité villageois de gestion (CVG) et Agents technique de la conservation de la nature		10	15	15	40
4.2	Vulgariser les meilleures techniques agricoles			5	5	10
4.3	Promouvoir des foyers améliorés pour les femmes			5	5	10
4.4	Suivi et coordination des activités	5	15	15	15	50
5	Résultat 5 : Restaurer les zones dégradées					
5.1	Installer les pépinières d'arbres forestiers et fruitiers		10	20	20	50
5.2	Restaurer les zones dégradées		20			20
5.3	Promouvoir des haies vives			5	5	10
6	Résultat 6 : Les populations riveraines développent des activités de conservation et de protection					
6.1	Promouvoir l'agroforesterie en zones périphériques		50	30	10	90
6.2	Promouvoir des activités génératrices de revenus pour les femmes et les jeunes		10	20	20	50
6.3	Promouvoir l'apiculture améliorée			20	20	40
6.4	Promouvoir la pisciculture		30	20		50
6.5	Installer des points d'eau		60		60	120

VI. MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET REVISION DU PLAN DE GESTION

Il existe une diversité d'acteurs dans la CR de Balandougoua. Les principales parties prenantes à la mise en œuvre du plan ainsi que leurs rôles sont les suivants:

VI. 1- Le Comité de gestion du site : Les membres du comité de gestion du site sont les interlocuteurs privilégiés de toutes les questions relatives à la gestion durable du site. Ils assurent le suivi rapproché du site et de l'ensemble des activités qui s'opèrent sur le site. Ils sont chargés de la mise en œuvre du plan de gestion. Prioritairement, ils doivent œuvrer à la prise en compte des activités prévues dans le plan de gestion dans le Plan de Développement Local (PDL) de la Commune. Aussi, ils sont chargés de plaider auprès d'autres partenaires potentiels afin d'obtenir des appuis financiers et matériels nécessaires pour l'exécution effective du Plan de gestion.

VI. 2- Les services techniques : Ils apportent les appuis techniques nécessaires pour l'exécution des activités du plan de gestion qui le nécessitent. Ils seront chargés de vendre l'image du site à travers des séances de lobbying auprès des services de l'Etat, des projets et programmes et des ONG pour trouver des appuis en faveur du site. Ils œuvreront également pour la promotion du modèle de gestion présente afin de le démultiplier sur d'autres villages et sites stratégiques. Ces sites figureront dans le répertoire des forêts protégées comme contribution à l'augmentation du taux de boisement en République de Guinée

VI. 3- Les autorités locales : Elles sont garantes du maintien d'un climat de sérénité et bonne collaboration entre toutes les parties prenantes

VI. 4- Les élus locaux : Ils aident à la mobilisation et garantissent le maintien d'un climat politique stable

VI. 5- Les organisations socio-économiques : Les groupements maraichers, agricoles, d'artisan, confrérie des chasseurs, ... chacun en ce qui le concerne sera tenu à mettre ses expertises et sa contribution à la disposition de la communauté dans le strict respect des clauses de la convention de mise en défens de la forêt

VI. 6- Le Conseil des Sages et autres tenants villageois : garantissent les prises de décisions locales contenues dans la convention de mise en défens de la forêt. Avec les Imams, ils contribuent à l'information et la sensibilisation continues.

VI. 7- Les Communicateurs traditionnels aident à la diffusion et la vulgarisation des bonnes pratiques de protection suite à des formations qui y sont liées.

VI. 8- Les projets et programmes : Le projet d'appui à la promotion de la culture de l'anacardier est le partenaire présent sur le terrain. Le comité de gestion sera amené en rapport avec le plan de gestion de la forêt à approcher ce partenaire afin d'aider les populations riveraines en matière d'agroforesterie.

La mise en œuvre du plan doit être régulièrement suivi et ses impacts évalués périodiquement. Le suivi permettra de mesurer les résultats du plan en utilisant des données du cadre logique. En appliquant les principes généraux du suivi évaluation de projets, trois types de suivi pourront être mis en œuvre : le suivi d'exécution (suivi physique et suivi financier), le suivi d'impact et le suivi participatif.

Le suivi de l'exécution sera réalisé à partir des rapports et documents produits sur les activités entreprises dans le cadre de l'exécution du plan. Des appuis efficaces seront menés par la DREFF et les services techniques communaux.

Le suivi d'impact sera réalisé à partir des résultats des inventaires de la biodiversité.

Le suivi participatif sera réalisé à travers la mobilisation et l'information des communautés sur les activités du plan de gestion.

La révision du plan de gestion doit intervenir à l'issue de ses cinq années d'exécution. Cette révision doit commencer au moins un an avant la date d'expiration officielle. Elle doit permettre d'évaluer l'exécution du plan sur la période écoulée et les adaptations possibles pour la période suivante.

CONCLUSION

La forêt de Balandougouba constitue un site stratégique pour la gestion durable de la tête de source du Djétènin. Le processus de mise en défens de cette forêt a connu une forte adhésion de la communauté et des autorités locales. Le contexte étant évolutif, le plan de gestion doit rester un outil dynamique. Des mises à jour doivent être régulièrement effectuées.

L'UICN/PAGE doit poursuivre son soutien à la commune de Balandougouba et à la Direction Régionale de l'Environnement, Eaux et Forêts de Kankan dans l'exécution des activités du plan de gestion. Elle doit conduire le lobbying auprès d'autres partenaires pour la mobilisation des ressources financières en vue du financement des actions inscrites dans le plan de gestion.

